

CONTRAT DE RÉSERVATION 2019

(à remplir LISIBLEMENT et à nous retourner signé)

Nom : Prénom : Age :
 Demeurant à :
 Code postal : Ville :
 Tél. domicile : Tél. portable :
 E-mail :
 Nationalité : Pays : Profession :
 Nombre de véhicule : Immatriculation : Marque :
 Nombre de personnes : Nombre d'animaux* :
 * Interdit en location
 Comment avez-vous connu le camping ?

LOCATION

Désire réserver du au jour du départ

- Emplacement pour..... personnes Tente Caravane
 Location Mobil-Home 1 chambre pour 2 personnes
 Location Mobil-Home Confort 2 chambres pour 3/4 personnes
 Location Mobil-Home Confort 3 chambres pour 5/6 personnes
 Location Mobil-Home Luxe 2 chambres avec clim pour 3/4 personnes
 Location Mobil-Home Luxe 3 chambres avec clim pour 5/6 personnes
 Location Chalet 2 chambres avec clim pour 3/4 personnes
 Location Chalet 3 chambres avec clim pour 5/6 personnes

- avec clim.
 avec clim.

	Nom	Prénom	Age
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

Réservation annulée si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

- Les véhicules ne peuvent circuler dans le camping que de 7h à 23h.
- Parking extérieur fermé la nuit (aussi pour les véhicules visiteurs).

NON COMPRIS :
 les frais de réservation 25 €
 Assurance

TARIFS EMPLACEMENT TENTE OU CARAVANE 2019

TARIFS TTC à la nuit de 11h à 11h	01/02 au 22/06	22/06 au 24/07	24/07 au 24/08	24/08 au 31/08	31/08 au 30/11
FORFAIT 1 ou 2 pers. + tente ou caravane ou Camping Car* + voiture + électricité 16 A	15 €*	36 €	38 €	34 €	15 €*
Personne supplémentaire	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €
Enfant de - de 3 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Tente supplémentaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Voiture supplémentaire*	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €
Animal	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €
Visiteur > de 3 ans	Gratuit	6 €	6 €	6 €	Gratuit
Taxe de séjour 0,66 */nuit/pers. de + de 18 ans 0,34 € taxe d'éco-participation/nuit/personne	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
Enfant 0,34 € taxe d'éco-participation	0,34 €	0,34 €	0,34 €	0,34 €	0,34 €

* Tarif long séjour : nous consulter - * 1 véhicule (ou camping car) par emplacement - * Voiture supplémentaire uniquement si l'emplacement le permet après accord de la direction - • L'emplacement sera disponible à partir de 11 h - • Le jour du départ, l'emplacement devra être libéré avant 11h - • Emplacement accessible aux personnes à mobilité réduite - • Le port du bracelet est obligatoire dès votre arrivée - • Les douches chaudes sont comprises dans le prix.

Extrait du règlement intérieur

Conditions d'admission

Pour être admis à pénétrer, à s'installer et séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Il a pour obligation de veiller à la bonne tenue et ou bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur. Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Le port du bracelet est obligatoire.

Bruit et silence

Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussion qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffre doivent être aussi discrètes que possible. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.

Visiteurs

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Les voitures des visiteurs sont interdites sur le camping. Le port du bracelet est obligatoire.

Circulation et stationnement

A l'intérieur du camping les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de 10 km/h. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement, strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les abris de camping, ne doit pas, en outre, entraver ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

Tenue et aspect des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de

toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping.

Les caravanes doivent obligatoirement vider leurs eaux usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers doivent être déposés dans les poubelles. Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations sanitaires. Il est interdit aux campeurs de planter des clous dans les arbres et de couper des branches.

Sécurité

1) INCENDIE : Les feux ouverts (bois, charbon, etc. . .) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. Seuls les barbecues électriques sont autorisés.

2) VOL : La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation. Bien que le gardiennage soit assuré, les usagers du terrain de camping sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

Jeux - Piscines

Les enfants devront toujours être sous la surveillance de leurs parents. Shorts, bermudas, caleçons sont interdits. Le port du bracelet est obligatoire (doit être rendu le jour du départ).

Infraction au règlement intérieur

Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement les personnes qui manqueraient gravement au respect du règlement intérieur

TARIFS LOCATION A LA SEMAINE 2019 (Taxes comprises*)

Du samedi après 16 h au samedi suivant avant 10 h <i>Un seul véhicule autorisé par locatif Animaux interdits</i>	MOBIL-HOME avec terrasse couverte 1 chambre 2 personnes	MOBIL-HOME CONFORT avec terrasse bois + frigo-congélateur		MOBIL-HOME LUXE Grande terrasse Climatisation - Four - Hotte 36 m ² /38 m ² /40 m ²		CHALET avec terrasse intégrée Climatisation	
		2 chambres 3/4 pers. de 30 m ² à 34 m ²	3 chambres 5/6 pers. de 30 m ² à 34 m ²	2 chambres 3/4 pers.	3 chambres 5/6 pers.	3/4 pers. 2 chambres	5/6 pers. 3 chambres
		Option clim 39 €	Option clim 39 €				
du 04/05 au 01/06	260 €	300 €	360 €	410 €	500 €	320 €	370 €
du 01/06 au 22/06	310 €	320 €	380 €	460 €	519 €	349 €	395 €
du 22/06 au 06/07	360 €	410 €	490 €	550 €	629 €	429 €	505 €
du 06/07 au 27/07	530 €	580 €	680 €	719 €	819 €	599 €	695 €
du 27/07 au 03/08	630 €	680 €	860 €	820 €	999 €	695 €	850 €
du 03/08 au 17/08	660 €	860 €	920 €	950 €	1059 €	850 €	895 €
du 17/08 au 24/08	530 €	730 €	815 €	810 €	955 €	745 €	805 €
du 24/08 au 31/08	360 €	585 €	620 €	680 €	759 €	595 €	640 €
du 31/08 au 28/09	300 €	360 €	495 €	500 €	635 €	385 €	505 €

* Taxes comprises (taxe de séjour 0,66 € / nuit/pers. de + de 18 ans - 0,34 € taxe éco-participation et 0,34 €/enfant)

Chien interdit en location / Frais de réservation 25 €.

Des cautions vous seront demandées à votre arrivée, avant la remise des clés :

- Cautions de 450 € restituées suivant l'état des lieux sous quinzaine par courrier. Ménage complet non fait 65 €, Modèle Luxe 80 €.

- Cautions de 20 € pour badge d'accès au camp (barrière + portail de nuit).

Les véhicules ne peuvent circuler dans le camping que de 7h à 23h. Parking extérieur fermé la nuit (aussi pour les véhicules visiteurs).

Les locations sont entièrement équipées. Vous trouverez à votre disposition :

Vaisselle, grille-pain, cafetière électrique, micro-ondes, réfrigérateur/congélateur (en 2 et 3 chambres),

couettes ou couvertures, oreillers, TV, salon de jardin sur la terrasse.

Consommation d'eau, d'électricité et de gaz comprise dans le tarif.

Pour votre confort et une meilleure hygiène, les alaises et taies d'oreillers sont à usage unique.

Service non inclus : Draps, linge de maison, barbecue électrique ou plancha uniquement, assurance, entretien du logement.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Entre le camping SUD LOISIRS et le signataire il a été convenu ce qui suit :

Ce contrat est nominatif.

Le signataire de celui-ci doit être présent pendant le séjour. En cas de non respect de celui-ci, ce dernier sera résilié de plein droit sans indemnité ni remboursement. La réservation est maintenue 24 h après la date fixée. Les sommes versées ne sont pas remboursées si le contrat n'est pas honoré. Le nombre de personnes maximum affiché est à respecter. Aucune installation supplémentaire n'est autorisée. **Le signataire s'engage à respecter le règlement intérieur.**

Assurance. Tout client doit être assuré. Le camping dégage sa responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ou autre sinistre relevant de la responsabilité du client.

Période de location. Location Mobil-home, chalet : arrivée le samedi après 16h jusqu'à 19h. Départ le samedi avant 10h
Location Emplacement : Arrivée après 11h et départ avant 11h

Réservations.

La réservation ne devient effective qu'après réception du contrat dûment rempli et du règlement correspondant (pas de réservation par téléphone)

- Location de Mobil-home, Chalet : 300 € par semaine + 25 € de frais de dossier

- Location d'Emplacement : 100 € par semaine + 25 € de frais de dossier. (De 0 à 25 € TTC, séjour de moins de 7 jrs 15 € - Hiver offert)

Le réservataire nous retournera le contrat de réservation dûment rempli et signé suivi de la mention "lu et approuvé, bon pour accord". La confirmation de réservation vous sera adressée par courrier tenant compte de vos préférences et selon nos disponibilités en nous efforçant de vous donner toutes satisfactions.

Paiement. Le solde du montant de votre séjour sera réglé intégralement 30 jours avant la date d'arrivée par chèque bancaire, mandat poste à l'ordre de Sud Loisirs, par CB, virement bancaire (RIB sur demande) ou le jour de votre arrivée en espèces. La taxe de séjour est comprise dans le tarif location Mobil-Home ou chalet.

Annulation et interruption de séjour. Toute annulation de réservation devra se faire par lettre recommandée au moins un mois avant la date prévue de votre arrivée. En aucun cas l'acompte ne vous sera remboursé. Durant le séjour, en cas d'interruption, aucunes sommes ne vous sera restitué quelqu'en soit le motif.

Bracelets. Pour la sécurité de tous, le port du bracelet est obligatoire dès votre arrivée et durant votre séjour (il doit être visible et rendu le jour du départ). En cas de perte, le second vous sera facturé 10 €.

Cautonnement. Un dépôt d'engagement de 450 € par location vous sera demandé le jour de votre arrivée et vous sera restitué suivant l'état des lieux sous quinzaine par courrier. La somme de 65 € sera retenue dans le cas où le ménage complet n'aurait pas été fait par vos soins le jour du départ.

Badge d'accès au camp (barrière + portail de nuit) : caution de 20 € en espèces uniquement.

Accès piscine. les shorts, bermudas, caleçons sont interdits. Enfant accompagné impératif.

***Animaux.** Chien de catégorie 1 et 2 non acceptés. L'animal ne restera pas seul dans le camping. Tenue en laisse obligatoirement.

Carnet de vaccination à jour obligatoire (Interdit en location de mobil-home et chalet).

Date :2019

Signature, précédée de la mention "Lu et Approuvé, Bon pour accord"